CODE DE POINTAGE GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

MODIFIEE LE 8 NOVEMBRE 2014 (P.2 / TENUE)

SECTION 1 : CATEGORIE « EQUIPE D'ETABLISSEMENT »

Préambule :

Le cadre règlementaire de la pratique en équipe d'établissement est défini par les documents de référence suivants :

- Le règlement fédéral UNSS 2012-2016
- La fiche sport gymnastique acrobatique en vigueur
- Le code de pointage gymnastique acrobatique 2012-2016
- L'additif gymnastique acrobatique en vigueur
- Le document « Je suis Jeune Officiel en gymnastique acrobatique».

I- Présentation Générale

A- Composition des équipes

Les équipes sont composées de 4 à 6 gymnastes et d'un jeune officiel (mixité autorisée)

B- Nature des exercices

L'exercice présenté est de type « combiné » : il est composé d'éléments collectifs : pyramides statiques et dynamiques, et d'éléments individuels : de sol et de maintien, liés entre eux par de la chorégraphie.

Chaque équipe présente un exercice réalisé par 4, 5 ou 6 gymnastes.

C- Durée des exercices

La durée de l'exercice est de 3' maximum. Le chronomètre démarre au premier geste d'un ou des gymnastes et s'arrête dès que tous les gymnastes sont immobiles, indépendamment de la musique.

D- Musique

Les exercices sont réalisés en musique. Les paroles sont interdites. Les voix sont autorisées.
La musique utilisée doit être *(se référer à la convocation)* :

- Soit enregistrée sur CD : une seule musique par CD au format universel *« WAV »* (Ne pas utiliser de format mp3). Il est recommandé de ne pas utiliser des CD RW.

- Soit envoyée en support numérique *(uniquement pour le Championnat de France UNSS)*
  La date et la procédure d'envoi par e-mail du fichier audio (format mp3 uniquement) seront spécifiées dans le dossier de compétition le cas échéant.

E- Tenue

Les tenues doivent être correctes, identiques pour tous les élèves du même sexe et complémentaires pour une équipe mixte :

- JF : « Justaucorps »* ou « Académique » (avec ou sans manches, bretelles interdites). « shorty » autorisés.
- JG : short ou « sokol », tee-shirt ou « Léotard »
- Chaussons blancs, socquettes ou pieds nus
- *Les justaucorps à jupettes sont également autorisés. Elles doivent couvrir la zone pelvienne du justaucorps (on ne doit donc pas voir le bas du justaucorps ni devant ni derrière) mais ne doivent pas tomber au-delà (ce n'est pas une jupe). Le style de la jupette (la coupe et la décoration) est libre mais la jupette doit toujours tomber sur les hanches de la gymnaste (le style «tutu» est interdit). La jupette doit être intégrée au justaucorps (elle ne doit pas pouvoir s'enlever = non amovible).

Dans un souci de sécurité les bijoux sont interdits, les piercings doivent être recouverts.

F- Conditions matérielles :

Dans le cadre des championnats de France collèges et lycées, chaque prestation est réalisée sur un praticable de gymnastique (12 m x 12 m). *(Au niveau académique, départemental et district toute adaptation de la surface est possible dans la mesure où les règles élémentaires de sécurité sont respectées).*

Aucun matériel supplémentaire (tapis de sécurité, tremplin, trampoline…) n'est autorisé.

G- Carte de compétition

CF ANNEXE 3-A : Carte de compétition équipe d'établissement
ANNEXE 3-C : Mode d'emploi carte de compétition établissement et excellence.

H- Composition du jury :

Le jury se compose de :

- 1 Juge Arbitre
- 1 assistant au Juge Arbitre pour le chronométrage des exercices (facultatif)

- 2 juges à la difficulté au minimum
- 3 à 5 juges à l'exécution
- 3 à 5 juges à l'artistique

II- Composition de l'exercice

A- Prise en compte des éléments

1- Généralités

Les pyramides statiques et dynamiques, et les éléments individuels qui composent l'exercice sont choisis dans les grilles de difficultés du code UNSS équipe d'établissement *(ANNEXE 1)*

Une pyramide ne peut être prise en compte en difficulté ou pour remplir une exigence qu'une seule fois au cours de l'exercice .**Si une pyramide comporte plusieurs options :**

- La pyramide ne peut être prise en compte <u>qu'une seule fois</u>.
- Les autres options sont alors considérées comme éléments de liaison et restent donc pénalisables à l'exécution.

Pour être compté en difficulté et remplir les exigences de composition toute pyramide ou élément individuel doit être conforme au texte **<u>ET</u>** au dessin.

Une pyramide et / ou élément individuel non répertorié dans le code UNSS ou non conforme au texte et au dessin ne peut ni être pris en compte en difficulté, ni remplir une exigence de composition.

Une fois les exigences de composition remplies, des pyramides et éléments individuels supplémentaires peuvent être rajoutés mais ne peuvent compter en difficulté et sont évalués en exécution.

Pour chaque exigence non respectée, une pénalité de 1 point est appliquée.

Pour être pris en compte chaque pyramide et groupe d'éléments individuels doit être réalisé à des moments distincts dans l'exercice. Si deux exigences sont réalisées simultanément une seule sera satisfaite.

Tout élément commencé non terminé peut être retenté pour être pris en compte en difficulté et satisfaire une exigence.

Les éléments individuels et pyramides doivent être orientés de façon lisible pour les juges du secteur difficulté

Seuls les pyramides et éléments individuels déclarés sur la carte de compétition et effectivement réalisés sont pris en compte en difficulté et satisfont les exigences spécifiques.

2- Les différents types d'éléments :

a. Les pyramides statiques :

CF : ANNEXE 1-A : Figurines et clarifications statiques établissement

Elles sont classées en 3 familles selon la **position** du voltigeur

- voltigeur en **PV** : **P**osition **V**ariée
- voltigeur en **EQ** : **E**querre
- voltigeur en **ATR** : **A**ppui **T**endu **R**enversé

Les pyramides **statiques doivent être tenues 3 secondes**
Les montages et les démontages sont libres. Lors des pyramides avec changement de position (exemple duo statique P.V « C9 ») c'est la position finale qui doit être maintenue 3". La position initiale doit être marquée. Le changement de position doit être réalisé sans aide ou accompagnement d'une tierce personne pour que l'élément soit pris en compte.

<u>Prise en compte d'une pyramide statique :</u>
Pyramide marquée mais tenue moins d'une seconde : difficulté et exigence non prises en compte.
Pyramide tenue moins de 3 secondes (minimum 1 seconde) : difficulté et exigence prises en compte mais application d'une pénalité pour faute de temps de 0,3 par seconde manquante *(CF SECTION 3 : Notation des exercices établissement et excellence).*
Pyramide tenue 3 secondes minimum : difficulté et exigence prises en compte.

b. Les pyramides dynamiques :

CF : ANNEXE 1-B : Figurines et clarifications dynamiques établissement

Elles sont classées en 6 familles :

- **CA** : **C**handelle **A**ccompagnée
- **RI** : **Ri**godon
- **PC** : **P**rise **C**arrée
- **PA** : **P**rise **A**lternée
- **RED** : **Red**ressement
- **REN** : **Ren**versement

Elles sont réalisées avec ou sans envol.
Lors des réceptions au sol des pyramides dynamiques pour lesquelles la rattrape e

st imposée dans le texte, le voltigeur doit être rattrapé avant le contact au sol. **La difficulté sera prise en compte à partir du moment où <u>le porteur rattrape le voltigeur avant le contact au sol</u> et/ou <u>l'accompagnement du voltigeur par le porteur est démontré</u>.**

c. Les éléments individuels :

CF : ANNEXE 1-C : Figurines et clarifications éléments individuels établissement

Ils sont de 2 types :

- Les éléments de maintien qui doivent être tenus 2".
- Les éléments de sol qui n'ont pas d'obligation de maintien.

B- Les exigences de composition :

L'exercice présenté doit répondre aux exigences de composition suivantes :

- 2 duos statiques <u>de familles différentes</u>,
- 2 trios statiques <u>de familles différentes</u>.

Dans la réalisation de ces 4 pyramides, les <u>**trois familles doivent être représentées**</u>.

- 1 quatuor statique

- 1 chaîne réalisée à partir d'une <u>**pyramide duo statique**</u> du code UNSS équipe établissement. La pyramide duo donne la valeur en difficulté de la chaîne.

<u>**Précision :**</u>
La chaîne est une figure linéaire (c'est-à-dire que tous les partenaires doivent être sur une ligne droite) ; elle est réalisée par <u>**tous**</u> les gymnastes qui sont en contact les uns avec les autres. **Un gymnaste ne peut être en contact qu'avec 2 partenaires au maximum. Seul le porteur du duo donnant la valeur en difficulté de la chaîne peut être en contact avec 3 partenaires maximum.**

- 2 pyramides dynamiques de <u>**familles différentes**</u>

<u>Exemple 1</u> : 1 duo renversement et 1 trio rigodon
<u>Exemple 2</u> : 1 trio redressement et 1 trio prise alternée.

- Eléments individuels de <u>**MAINTIEN**</u> :

  - ✓ Chaque gymnaste de l'équipe présente l'élément individuel de maintien de son choix.
  - ✓ Ces éléments sont présentés sous forme de **2 tableaux réalisés en succession immédiate** par 3 gymnastes maximum (3+3 ou 3+2).

<u>Exemple :</u>

Tableau 1 : 3 gymnastes en chandelle
Tableau 2 : 1 gymnaste en grand écart + 1 gymnaste en planche croco + 1 gymnaste en pont.

  - ✓ Dans chacun des tableaux les éléments **sont tenus 2 secondes en même temps** par les gymnastes. Si un gymnaste ne satisfait pas cette condition, l'exigence élément de maintien n'est pas prise en compte **ni la difficulté des éléments pour aucun des partenaires**

- Eléments individuels de <u>**SOL**</u> :

  - ✓ Chaque gymnaste de l'équipe présente l'élément individuel de sol de son choix.
  - ✓ Ces éléments sont réalisés simultanément ou en succession immédiate **lors de 2 passages consécutifs** de 2 à 3 gymnastes.

<u>Exemple :</u>

Passage 1 : 2 gymnastes en roulade avant + 1 gymnaste en rondade roue
Passage 2 : 1 gymnaste en ATR roulade + 1 gymnaste en roulade arrière + 1 gymnaste en 1 roulade avant.

  - ✓ Si un élément de sol n'est pas pris en compte lors d'un passage, l'exigence élément de sol n'est pas prise en compte **ni la difficulté des éléments pour aucun des partenaires**

III- Evaluation des exercices

A- Composition de la note finale :

- ❖ La note **ARTISTIQUE** (Note A) : sur 3 points
- ❖ La note **D'EXECUTION** (Note E) : sur 10 points
- ❖ La note de **DIFFICULTE** (Note D) : varie selon les éléments choisis.

B- Calcul de la note finale :

La note finale se calcule de la façon suivante :

NOTE A* + *NOTE E* + *NOTE D* – *PENALITES

Les critères de notation à l'exécution et à l'artistique sont précisés dans la *SECTION 3 : Notation des exercices* du code de pointage UNSS Gymnastique Acrobatique

Tous les éléments individuels et collectifs réalisés sont notés à l'exécution.

La chorégraphie reliant les éléments entre eux n'est pas notée à l'exécution.

C- Calcul de la difficulté :

	Difficulté A	Difficulté B	Difficulté C	Difficulté D
Eléments collectifs	0.2	0.4	0.6	0.8
Eléments individuels	0.2	0.3	0.4	0.5

❖ CALCUL DE LA NOTE des **ELEMENTS COLLECTIFS** :

SOMME des valeurs de tous les éléments collectifs réalisés

❖ CALCUL DE LA NOTE des **ELEMENTS INDIVIDUELS** :

SOMME des valeurs de tous les **ELEMENTS INDIVIDUELS** réalisés
Nombre de partenaires

N.B : Le résultat est arrondi à la décimale la plus proche avec 0.05 arrondi à la décimale supérieure.

Exemple pour 5 gymnastes :

Elément de MAINTIEN : A + A + B + C + D

Éléments de SOL : A + B + C + C + C

$$\frac{0.2+0.2+0.3+0.4+0.5+0.2+0.3+0.4+0.4+0.4}{5} = \boxed{3.3 / 5 = 0.66}$$

Le total des **ELEMENTS INDIVIDUELS** de ce trio est **0.7 pts.**

La note D (de difficulté) de l'exercice est obtenue en additionnant la note des **ELEMENTS COLLECTIFS** et la note des **ELEMENTS INDIVIDUELS**.